Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260930-DEL_2026_98-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE COMBRIT

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2026 A 20H00**
**(Extrait du registre des délibérations)**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à 20h00, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le 23 septembre, s'est réuni à l'espace sportif de Croas Ver, rue du Stade, sous la présidence de Monsieur **Christian LOUSSOUARN**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :
Nadine ARHAN, Louisette BÉCHARD, Loïc BOURDON, Gérard BRAUD, Frédéric CHAUVEL, Gilles DEDELIS, Elisabeth DEVULDER, Kilian DILIGEART, Pascal DOURLEN, Marie Rose DUVAL, Jean Michel GAUTIER, Fabienne GENDROT, Florian Le COSSEC, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Aurélie LE GOFF, Hervé LE TROADEC, Éric LE VIOL, Laure LEFEUVRE, Christian LOUSSOUARN, Héléna MOONWESSUR, Éric TANNEAU, Benjamin TANNEAU, Gaëtan VALLERIE

Absents ayant donné procuration :
Lucile LACHAUSSÉE-ROY à Gérard BRAUD
Maryannick PICARD à Elisabeth DEVULDER
Charlène DOUILLARD à Benjamin TANNEAU

Absents :

Nombre de conseillers en exercice :27
Quorum : 14
Nbre de présents : 24
Nbre de procurations : 3
Nbre de votants : 27
Nbre d'absents :

Le Conseil Municipal a désigné Mme Laure LEFEUVRE comme secrétaire de séance.

## 2026-98 BUDGET PORT 2026 – DECISION MODIFICATIVE N°3

Vu le Budget Primitif 2026 du Port ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires afin de procéder au remplacement à l'identique de la partie intermédiaire du ponton G du port de plaisance de Sainte Marine ;

Considérant que l'investissement est évalué à 115 000,00€, comprenant la fourniture du ponton, son installation et les travaux électriques nécessaires ;

En dépenses d'investissement :

| CHAPITRE | ARTICLE | COMPTE | CREDITS OUVERTS | CREDITS REDUITS |
|---|---|---|---|---|
| 21 | 2153 | Installations à caractère spécifique | + 115 000 € | |

En recette d'investissement :

| CHAPITRE | ARTICLE | COMPTE | CREDITS OUVERTS | CREDITS REDUITS |
|---|---|---|---|---|
| 16 | 1641 | Emprunts | + 115 000 € | |

Vu l'avis favorable de la commission maritime du 21 septembre 2026,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité :
- D'approuver la décision modificative n°3 du budget du port

Pour copie conforme
Le 30 septembre 2026

Christian LOUSSOUARN
*Maire de Combrit – Sainte Marine*

